

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00104 Numéro SIREN : 539 724 054 Nom ou dénomination : A.G.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2024 sous le numéro de dépôt 1301

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
26 FEV. 2024

N° 1801

A.G.E

CHEMIN DES VERNEDES
CHEZ CENTER AZUR LOC

83480 PUGET-SUR-ARGENS

COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/03/2022 IS / RS

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

édité le 09/10/2023

AGE SARL

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SARL au capital de 1500€

Chemin des Vernedes - Immeuble Center Azur

83480 PUGET-SUR-ARGENS

SIRET 53972405400035 - APE 4321A

TVA intracommunitaire: FR62539724054

*Liase certifiée
Conforme le 24/11/23*

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Edité le 09/10/2023

RAPPORT FINAL

- ☐ AUCUNE ANOMALIE DETECTEE
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 37 960,30
- ☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 20 271,91
- ☐ COMPTES SUBSTITUES :
- Substitution N -----
- 408000 par 408100
- 409409 par 409100
- Substitution N -1 -----
- 4080000000 par 4081000000
- 4094091000 par 4091000000

Désignation de l'entreprise <u>A.G.E</u>										Néant ☐ *																																																																																			
Adresse de l'entreprise <u>CHEMIN DES VERNEDES CHEZ CENTER AZUR LOC 83480 PUGET-SUR-ARGENS</u>																																																																																													
SIRET		<table><tr><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>5</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>5</td></tr></table>										5	3	9	7	2	4	0	5	4	0	0	0	2	5																																																																				
5	3	9	7	2	4	0	5	4	0	0	0	2	5																																																																																
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>				Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																					
Exercice N clos le <u>31/10/2022</u>																																																																																													
ACTIF																																																																																													
<table><thead><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr></thead><tbody><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td> Autres *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>030</td><td>21 073</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>042</td><td>209</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>048</td><td>21 282</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td>5 780</td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>070</td><td>4 845</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>074</td><td>71 935</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>086</td><td>82 817</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>098</td><td>165 377</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>112</td><td>186 659</td></tr></tbody></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial *	010	012		Autres *	014	016		Immobilisations corporelles *	028	030	21 073	Immobilisations financières * (1)	040	042	209	Total I (5)		044	048	21 282	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	5 780	Marchandises *	060	062		Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	4 845	Autres * (3)	072	074	71 935	Valeurs mobilières de placement		080	082		Disponibilités		084	086	82 817	Charges constatées d'avance *		092	094		Total II		096	098	165 377	Total général (I + II)		110	112	186 659		
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																												
	Fonds commercial *	010	012																																																																																										
	Autres *	014	016																																																																																										
	Immobilisations corporelles *	028	030	21 073																																																																																									
	Immobilisations financières * (1)	040	042	209																																																																																									
Total I (5)		044	048	21 282																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	5 780																																																																																								
		Marchandises *	060	062																																																																																									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066																																																																																									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	4 845																																																																																								
		Autres * (3)	072	074	71 935																																																																																								
	Valeurs mobilières de placement		080	082																																																																																									
	Disponibilités		084	086	82 817																																																																																								
	Charges constatées d'avance *		092	094																																																																																									
	Total II		096	098	165 377																																																																																								
	Total général (I + II)		110	112	186 659																																																																																								
PASSIF																																																																																													
<table><thead><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr></thead><tbody><tr><td rowspan="9">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 500</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>150</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131) 132</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>27 110</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>37 960</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>66 720</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>84 324</td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169) 172</td><td>35 615</td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>119 939</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>186 659</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>15 500</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></tbody></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	150	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131) 132		Report à nouveau	134	27 110	Résultat de l'exercice	136	37 960	Provisions réglementées	140		Total I	142	66 720	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		Fournisseurs et comptes rattachés *		166	84 324	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169) 172	35 615	Produits constatés d'avance		174		Total III		176	119 939	Total général (I + II + III)		180	186 659	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	15 500	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	
		Exercice N 1	NET																																																																																										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500																																																																																										
	Écarts de réévaluation	124																																																																																											
	Réserve légale	126	150																																																																																										
	Réserves réglementées *	130																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131) 132																																																																																											
	Report à nouveau	134	27 110																																																																																										
	Résultat de l'exercice	136	37 960																																																																																										
	Provisions réglementées	140																																																																																											
	Total I	142	66 720																																																																																										
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																																																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	84 324																																																																																									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169) 172	35 615																																																																																									
	Produits constatés d'avance		174																																																																																										
Total III		176	119 939																																																																																										
Total général (I + II + III)		180	186 659																																																																																										
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																									
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	15 500																																																																																								
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A. G. E

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/10/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	579 132
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	579 133
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	201 943
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	14 549
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : 6 684 – mobilier : – immobilier :)				242	280 249
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	801	244	870
	Rémunérations du personnel *				250	15 115
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	10 038
Dotations aux amortissements *				254	3 890	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	526 654	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	52 479	
Produits financiers (III)		280	1	294	177	
Charges financières (V)				290		
Produits exceptionnels (IV)				300	6 621	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	7 722	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	37 960	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	37 960	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	7 722		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	45 682	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	45 682	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>A . G . E</u>						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683					
Autres immobilisations incorporelles	700	705					
Terrains	710	715					
Constructions	720	725					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745					
Matériel de transport	750	755					
Autres immobilisations corporelles	760	765					
TOTAL	770	775					
				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
				2			
				3			
				4			
				5			
				6			
				7			
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			
				780			
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis					
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326			
N° du centre de gestion agréé				388			
Montant de la TVA collectée				374	96 592		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	39 847		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:A.G.E.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/04/2021.. et clos le:31/03/2022						Données en nombre de mois		1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376	2, 00		
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	579 132		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106	579 132		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	1		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144	1.		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	244 627		
Variation négative des stocks								145	14 549		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	185 184		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	52 381		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	496 741.		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	82 392		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	82 392		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022			Effectifs au sens de la CVAE * ' 023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence						024	/ /		160 / /		
Date de cessation							/ /				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31032022

SIREN

5 3 9 7 2 4 0 5 4

Dénomination de l'entreprise

A.G.E

Adresse (voie)

CHEMIN DES VERNEDES CHEZ CENTER AZUR LOC

Code postal

83480

Ville

PUGET-SUR-ARGENS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	PALUSHI	Prénom(s)	LEKE	
	Nom marital		% de détention	46,67	Nb de parts ou actions	7
Naissance:	Date	18/06/1976	N° Département	99	Commune	KOSMAC
	Pays	ROUMANIE				
Adresse :	N°	1674	Voie	AVENUE DE LA GALERE		
	Code Postal	83380	Commune	roquebrune s/argens	Pays	FRANCE
Titre (2)	MME	Nom patronymique	CONSTANTIN	Prénom(s)	LAVINIA AFRODITA	
	Nom marital		% de détention	46,67	Nb de parts ou actions	7
Naissance:	Date	16/12/1991	N° Département	99	Commune	BERLISTE
	Pays	ROUMANIE				
Adresse :	N°	1674	Voie	AVENUE DE LA GALERE		
	Code Postal	83380	Commune	roquebrune s/argens	Pays	FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31032022

SIREN

5 3 9 7 2 4 0 5 4

Dénomination de l'entreprise

A.G.E

Adresse (voie)

CHEMIN DES VERNEDES CHEZ CENTER AZUR LOC

Code postal

83480

Ville

PUGET-SUR-ARGENS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
A.G.E CHEMIN DES VERNEDES CHEZ CENTER AZUR LOC 83480 PUGET-SUR-ARGENS					
SIRET	5	3	9	7	2
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Travaux d'installation électrique dans tous locaux				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	7 562	Déficit		
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs			
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé COALA					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:			
AUDIT WAGRAM 62 Boulevard de Courcelles 75017 PARIS Tél: 0183620130				Tél:			
OGA/OMGA				Identité du déclarant:			
Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Date: 23092022 Lieu: PUGET-SUR-ARGENS			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Qualité et nom du signataire:			
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même	a
payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise A. G. E

du 01/04/2021

Adresse CHEMIN DES VERNEDES CHEZ CENTER AZUR LOC 83480 PUGET-SUR-ARGENS

au 31/03/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		80
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		80

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . . 2022 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	80	- de l'exercice . . 2022 . . ⑩	45 682
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>ZEQIRI</u> <u>GERANT</u>		À <u>PUGET-SUR-ARGENS</u> , le <u>23/09/2022</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant.

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI			Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention				
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

A.G.E

CHEMIN DES VERNEDES
CHEZ CENTER AZUR LOC

83480 PUGET-SUR-ARGENS

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

édité le 09/10/2023

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 186 659,27 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 37 960,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/10/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 28 309 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 600	15 500		28 100
Immobilisations financières	209			209
TOTAL	12 809	15 500		28 309

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 7 027 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 137	3 890		7 027
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 137	3 890		7 027

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Install. tech. mat. outill. indus.	10 885	5 043	5 842	5 ans
Matériel de transport	15 500	1 141	14 359	4 ans
Matériel de bureau et informatique	1 715	843	872	3 ans
TOTAL	28 100	7 027	21 073	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 76 897 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	117		
Actif circulant & charges d'avance	76 780	76 780	
TOTAL	76 897	76 780	

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 119 939 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	84 324			
Dettes fiscales & sociales	14 191			
Dettes sur immobilisations	21 424			
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	119 939			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 21 424 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 424
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	21 424

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 579 132 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	579 132	100,00 %
TOTAL	579 132	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 7 722 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	52 479		52 479
Résultat financier	-176		-176
Résultat exceptionnel	-6 621		-6 621
Participation des salariés			
TOTAL	45 682	7 722	37 960

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 21 424 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	21 424
Frs fnp(408408)	21 424
TOTAL	21 424

DETAIL DES IMMOBILISATIONS REEVALUEES

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

Réévaluation des immobilisations (suite)Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:Autres commentaires :

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euro

Edité le 09/10/2023

- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euro

Edité le 09/10/2023

- Avec comptes substitués

[illegible]

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Des comptes annuels présenté en Euro
- Avec comptes substitués

Edité le 09/10/2023

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AUDIT WAGRAM, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.G.E,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2022 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	186 659
Chiffre d'affaires hors taxes	579 132
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	37 960

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AUDIT WAGRAM
Fait à PARIS le 09/10/2023

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

A.G.E

SARL au capital de 1.500 euros

Siège social : Route des Vernedes

C/O Center Azur Loc Buro Club Immeuble Center Azur

83480 PUGET SUR ARGENS

Siren : 539 724 054

REÇU LE

7 DEC. 2023

**GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de FREJUS**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 22 octobre 2023

REÇU

Le 26 OCT. 2023

Le 20 octobre 2023, à 18h,

Les associés de la société A.G.E, société à responsabilité limitée au capital de 1.500 euros, divisé en 15 parts de 100€ chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Associés présents :

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| • Madame CONSTANTIN Lavinia-Afrodita | 7 parts |
| • Madame JONUZI Esmeralda | 1 part |
| • Monsieur PALUSHI Leke | 7 parts |

Monsieur ZEQIRI Shpendi préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents est propriétaire de 15 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice établi par la gérance
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et les annexes de l'exercice écoulé.
- Le texte de la résolution soumise aux associés.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

JE - PL - CLA

SZ

- Lecture de rapport de gestion établi par la gérance,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.03.2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2022 les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion, pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat bénéficiaire de 45682.30€, elle décide de l'affecter comme suit :

- Report à nouveau 37960.30 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures

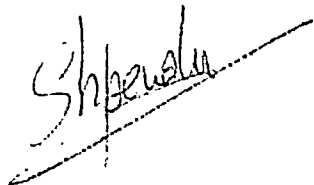
De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

J E P L C L A S Z

Fait à Puget sur Argens le 22 octobre 2023.

LE GERANTS

ZEQIRI Shpendi



LES ASSOCIES

CONSTANTIN Lavina-Afrodita



PALUSHI Leke



JONUZI Esmeralda

